

Le P'tit Mag

LE JOURNAL DU RELAIS PETIT ENFANCE
DE LA VALLÉE DE L'HÉRAULT

#59
MARS 2026

EN FIL ROUGE

La juste distance professionnelle



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TEMPS FORTS :

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Laura, et son atypique Carriole aux Jeux, est venue animer 2 matinées de jeux (les 18 et 19 décembre) à st André. Le RPE souhaitait rassembler les assistantes maternelles et les enfants autour de temps d'explorations ludiques (manipulation, création, construction, motricité, lecture...) et aussi pour se retrouver, danser et partager un petit gouter que chacun a pu apprécier !

GALETTE ET VŒUX

Le 13 janvier, le RPE a organisé une soirée « galette ». Ce temps convivial et d'échanges a aussi été l'occasion pour la responsable du service Petite Enfance de présenter aux professionnelles, ses vœux au nom de la CCVH. Elle a pu rappeler l'engagement professionnel de chacune d'elle auprès des familles et aussi l'importance de ce mode d'accueil puisqu'il répond grandement aux besoins d'accueil des parents du territoire.

ANIMATIONS À THÈMES

Ce trimestre, nous poursuivons nos animations à thème en lien avec nos intervenants. Candice, danseuse de l'association « Bébé mouv' », Anne de l'association « Demain La Terre » et Ezaka, musicienne à l'école de musique intercommunale.

Les enfants prennent beaucoup de plaisir à découvrir ces différents univers !



EN FIL ROUGE : LA JUSTE DISTANCE PROFESSIONNELLE

Dans le domaine de la petite enfance, la qualité de la **relation** entre parents et assistant(e) maternel(le) est fondamentale pour le **bien-être de l'enfant** et la réussite de l'accueil.

Il s'agit de construire un **partenariat durable**, fondé sur la confiance, la communication et la reconnaissance mutuelle des compétences.

Pour que cette relation fonctionne dans la durée, il est essentiel de trouver un juste **équilibre** entre proximité humaine et cadre professionnel. Cette « bonne distance » permet à chacun de se sentir reconnu dans **son rôle** et favorise une collaboration sereine, au service de l'enfant.

Mais comment trouver ce juste équilibre ?



REGARDS D'EXPERTS

La relation entre parents et assistant(e)s maternel(le)s se construit autour d'un objectif commun : assurer le **bien-être**, la **sécurité** et le **développement** harmonieux de l'enfant. Le quotidien de l'accueil créé naturellement une proximité humaine. Toutefois, pour que cette relation reste **équilibrée**, elle doit s'inscrire dans un **cadre** professionnel clairement défini.

Selon la Charte de bonnes relations publiées par l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales), le respect mutuel des compétences est un pilier du partenariat : les parents sont reconnus comme premiers éducateurs, tandis que l'assistant maternel est considéré comme un professionnel qualifié, disposant de compétences spécifiques et d'une organisation propre. Cette reconnaissance réciproque permet d'instaurer une distance professionnelle saine, fondée sur une communication ouverte mais structurée et ainsi d'instaurer une relation de confiance durable.

Les travaux de la sociologue, Suzon Bosse-Platière, montrent que les parents et les professionnel(le) s occupent des **positions différentes** mais complémentaires. Elle souligne que la relation agit dans la sphère de l'intimité familiale, l'autre dans un cadre professionnel et éducatif.

Maintenir cette distinction est essentiel pour préserver la **posture professionnelle** de l'assistant maternel et sécuriser les parents dans leur rôle, elle permet également de rester dans le **non**

jugement. Lorsque les frontières deviennent floues, des attentes excessives peuvent apparaître, fragilisant la relation et impactant l'enfant.

Concrètement, la bonne distance professionnelle se traduit par la mise en place de **règles explicites** dès le début de l'accueil : horaires précis, modalités de transmission des informations, respect des temps personnels et clarification des attentes réciproques.

Les formations dédiées aux assistants maternels insistent sur cette posture professionnelle : **savoir écouter, poser un cadre, expliquer son projet d'accueil et maintenir une distance adaptée** tout en instaurant un climat de confiance constitue une compétence clé du métier.

Ainsi la « bonne distance » professionnelle n'est ni une barrière ni une contrainte. Elle constitue un véritable levier de qualité de l'accueil, protégeant l'enfant, sécurisant les parents et valorisant le rôle de l'assistant(e) maternel(le) dans une **relation fondée** sur la confiance, le respect et la complémentarité.

Une communication régulière, organisée et bienveillante est essentielle pour assurer le bien-être de l'enfant. Elle permet de partager autour du quotidien de l'enfant et de créer une relation de confiance.

TÉMOIGNAGES : LA DISTANCE PROFESSIONNELLE

Témoignage de Mme Chapuzet Valérie, assistante maternelle La Boissière.

En quoi la distance professionnelle permet-elle une qualité d'accueil ?

En instaurant une distance professionnelle, je travaille plus **sereinement**, plus détendue. Mes employeurs me respectent et nous faisons preuve d'**honnêteté réciproque**. Les parents et leurs familles me font confiance et nos dialogues sont constructifs pour le bien-être de leurs enfants. Les enfants accueillis se sentent en sécurité pour jouer, grandir, s'épanouir dans une atmosphère rassurante.

Pour vous qu'est-ce que la distance professionnelle ? ... Et comment se traduit-elle au quotidien ?

Pour moi, la distance professionnelle : c'est trouver mon **équilibre** entre ma place d'assistante maternelle auprès des enfants que j'accueille et leur famille. Ainsi que ma place de salariée avec mes employeurs. Au quotidien, j'essaie de concilier les deux en étant à la fois **créative, bienveillante, observatrice, patiente et empathique** avec les enfants et leurs familles mais aussi organisée, rigoureuse, à l'écoute et communicante avec mes employeurs.

Témoignage de Mme MARTI Lisa, la maman de Léo à La Boissière.

En quoi la distance professionnelle permet-elle une qualité d'accueil ?

La distance professionnelle et le respect du rôle de chacun permettent d'instaurer une **relation de confiance**, de s'adapter aux besoins de l'enfant en étant juste et cohérent.

Pour vous qu'est-ce que la distance professionnelle ? ... Et comment se traduit-elle au quotidien ?

Pour moi la distance professionnelle, c'est une posture qui combine **empathie et cadre**. Au quotidien, elle se traduit par le respect des règles établies et du **rôle** de chacun. Cela permet au professionnel d'être à l'aise dans son rôle tout en étant protégé par cette distance.

LECTURE POUR ADULTES : ON VOUS RECOMMANDE...

1

Charte UNAF

(Union nationale des associations familiales).

Cette charte est un outil de dialogue et de réflexion entre les parents et l'assistant maternel. Il permet d'aborder les aspects concrets de l'accueil du jeune enfant chez l'assistant maternel et d'assurer une meilleure compréhension entre les différentes parties.

2

Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant

Dans ce référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant par le ministère du travail et de la santé, nous pouvons retrouver les 3 piliers fondamentaux : relation adulte-enfant, Partenariat Professionnel-Parents, Une qualité de vie au travail au profit d'une qualité d'accueil. On y parle notamment « d'Alliance éducative ». L'idée n'est pas seulement de « garder » l'enfant, mais de co-construire son développement avec la famille.

3

Le Sociographe Suzon Bosse-Platière

Les relations des professionnelles de la petite enfance avec les parents.

Suzon Bosse-Platière propose de repenser cette relation non plus comme une simple formalité de « transmission » d'informations, mais comme un véritable partenariat éducatif.



À VENIR

Le Tawashi

Cassandra aura le plaisir de vous initier au Tawashi (éponge japonaise à partir de tissus de récupération à faire soi-même). Cette soirée créative prévue pour le 12 mars est déjà complète mais nous espérons vous retrouver aussi nombreuses lors de la prochaine soirée créative !

La semaine nationale de la petite enfance

La Semaine Nationale de la petite enfance aura lieu cette année du 14 au 21 mars, sur le thème « des équilibres » (équilibre / déséquilibre...). N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : semainepetiteenfance.fr pour retrouver des propositions d'activités.

Le carnaval du relais petite enfance

Oyé oyé à vos déguisements ! Le 20 mars se déroulera le Carnaval du Relais Petite Enfance à la Meuse ! Si ce n'est pas déjà fait n'hésitez pas à vous inscrire auprès de votre animatrice. Cette animation commune sera l'occasion de passer un moment festif ensemble pour clôturer la Semaine de la Petite Enfance ! Une fois n'est pas coutume, une chorégraphie est à venir !!!!

CONTACT



Coralie RIOU, animatrice au sein du RPE en charge aussi du guichet unique



☒ Valérie Cavalier, référente secteur Centre au 06 46 49 45 28



☒ Patricia Letourneau : référente secteur Sud au 06 37 91 88 95



☒ Cassandra Lassiaz : référente secteur Nord au 06 43 34 62 00



Communauté de communes Vallée de l'Hérault

JF IMPRESSION, 296 Rue Patrice Lumumba CS 97874, 34075



Crédit photo de couverture © Freepik

n°ISSN : 2824-4648